

faites en Bourgogne par les Écorcheurs ; il raconte les cruautés inouïes par eux commises et les différentes guerres qu'ils soutinrent dans cette province, ainsi que dans le Lyonnais, jusqu'à l'an 1445, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où l'armée régulière créée par Charles VII les fit disparaître.

M. Debombourg croit avoir trouvé, en faisant la carte historique du département du Rhône, la solution delà difficulté présentée par les *agri*. Il est d'avis que les *agri* sont *des justices* particulières. Il cite plusieurs faits à l'appui de cette thèse. -

*Séance du 3 mai 1861.*

M. Rolle lit au Comité un acte de confirmation de la confrérie des peintres, tailleurs d'images et verriers de Lyon, en 1496. Cet acte offre un intérêt particulier à cause des détails artistiques qu'il renferme.

M. Guillard fait observer qu'il existe encore à Saint-Bonaventure une chapelle de peintres verriers.

M. Vingtrinier lit au Comité la première partie d'une notice sur le château de Varey, en Bugey, et son histoire. Quoique ce château ne date que du XI<sup>e</sup> siècle, M. Vingtrinier a cru devoir présenter quelques considérations sur les origines de la population bugéysienne, et sur les invasions des Sarrasins dans le pays qui a formé le département actuel de l'Ain.

Une "discussion s'engage à ce sujet, à laquelle prennent part plusieurs membres du Comité. M. Daresté insiste sur le peu de probabilité qu'offre, sinon le passage, du moins le séjour prétendu des Sarrasins dans un grand nombre de localités. Les traditions sur lesquelles on s'appuie sont accréditées sans doute, mais elles ne sont confirmées par aucun document historique. Elles sont de plus en contradiction avec des faits positifs. On s'est souvent fondé à cet égard